



Formation pour les professionnels de la petite enfance « Les mots qui font grandir »



Ipéria :

- Plateforme permettant de simplifier l'accès à la formation des assistantes maternelles
- Lien avec les organismes de formation



1	
BULLETIN D'INSCRIPTION ACTION CATALOGUE	
<p>1.1. Informations relatives aux inscriptions en formation</p> <p>1.2. Informations relatives aux engagements</p>	
2	
ENGAGEMENTS	
<p>2.1. Informations relatives aux engagements</p> <p>2.2. Informations relatives aux engagements</p>	
CONDITIONS GÉNÉRALES DE GESTION	

Assistantes Maternelles

Leurs droits :

- 48h de formation/an
- Formation hors temps de travail.
- Rémunération au taux horaire (3.48€/h+frais de repas et déplacement)
- Utilisable sur l'année.
- A partir d'un an d'ancienneté à plein temps

⇒ Passeport de formation

En partenariat ou non avec le RAM

Académie de Gouvernantes

Organisme de formation labellisés
-Gestion des cycles de formation

Adresse : 167 rue Vercingétorix
75014 Paris
Tél : 01 53 90 15 34



Inscription à la formation :

- Favoriser la relation avec les enfants et leur famille

24h / réf AMRCEFv2

Organisation de la cession de formation en relation avec la formatrice : **Marie Alfonsi**

Ouverture d'une session: 35 jours avant le début de la formation

7 personnes minimum et 11 maximum

Employeur facilitateur

Catalogue de formation mis à disposition par l'Académie des Gouvernantes

http://www.iperia.eu/sites/default/files/document/catalogue/ASSISTANT_MATERNEL_0.pdf